

 - UE -

amLeague : Regards d'institutionnels

Swiss Life France expose le fonctionnement de sa gestion – Le 06/05/2015

Jean-François Tardiveau
Rédacteur en chef - NewsManagers

Thierry Van Rossum

Directeur des investissements de Swiss Life France

"Les marchés sont difficiles. Les taux sont très bas et, dans ce cadre, tout en respectant les contraintes réglementaires imposées par Swiss Solvency Test– soit l'équivalent de Solvency 2, Swiss Life France fait preuve de prudence. Aussi avons-nous été conduits à diversifier nos sources d'investissement", a indiqué Thierry Van Rossum, directeur des investissements chez Swiss Life France, interrogé sur Newsmanagers TV dans le cadre d'amLeague. Et encore ! La gestion a aussi prévu une protection à la baisse pour l'ensemble du portefeuille actions. De façon à supporter des chocs importants sur cette classe d'actifs.

Pour le reste, le responsable est revenu sur les caractéristiques de sa maison et les montants gérés. En détail, Swiss Life France dispose sous sa responsabilité fin 2014 de 25 milliards d'euros en France dont 19 milliards pour compte propre et un peu moins de 6 milliards pour la partie unités de compte. Les produits de taux – composés principalement d'obligations d'Etat et corporate – occupent une part majeure de l'allocation d'actifs, devant l'immobilier – de l'ordre de 10 % - et les actions – 5 % environ - comprenant du private equity et des produits alternatifs.

Quant à la société de gestion captive, Swiss Life Asset Management France, elle a la responsabilité du pilotage de l'ensemble des titres – actions et obligations. Une gestion en interne qui souffre néanmoins quelques exceptions. Pour des classes particulières, comme le private equity ou, depuis peu, la classe d'actifs des loans, Swiss Life France a recours à des gérants externes.